



# POUSSIÈRES DE BOIS ET SANTÉ

**Connaissance du  
risque**

**Connaissance et  
prévention**

## 1/7 Quel est la taille des poussières générant des atteintes chez l'Homme ?

### Ce sont des poussières fines :

Le diamètre moyen des poussières de bois émises se situe entre 1 et 3 centièmes de millimètre.

#### en savoir plus ...

Les poussières issues du ponçage ont un diamètre de 0,7 centième de millimètre.



**Les copeaux sont différents des poussières.**

## 2/7 Quels sont les organes pouvant être concernés par les poussières de bois ?

### Par contact cutané-muqueux ...



Les yeux



La peau

### Par inhalation ...



Voies respiratoires

Par contact avec les muqueuses



Conséquences

Conjonctivite



Rougeurs, démangeaisons, larmoiements, irritation ou même gonflement des yeux.

Par contact cutané



Conséquences

Eczéma de contact affectant les mains, les avant-bras, le visage, les cuisses

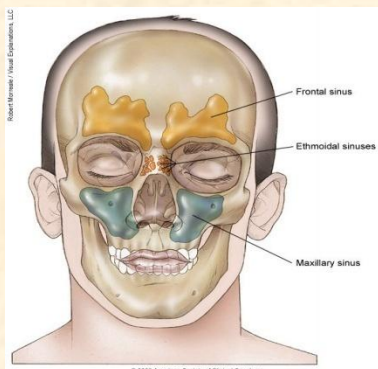


Par inhalation ...



## Conséquences

Inflammation des muqueuses nasales (rhinite),  
cancer des fosses nasales.



## Conséquences

Cancer de l'ethmoïde et des sinus de la face.



## Conséquences

Asthme professionnel, pneumopathie  
d'hypersensibilité voire fibrose  
pulmonaire.

### en savoir plus ...

3,7% des cas d'asthme professionnel sont liés  
aux poussières de bois.

### 3/7 Symptômes et traitement du cancer des sinus

- saignement de nez (unilatéral),
- sensation de nez bouché(unilatéral),
- écoulement chronique du nez (unilatéral),
- signes ophtalmologiques (douleurs oculaires, ...).

#### en savoir plus ...

Le cancer apparaît en moyenne entre 40 et 70 ans avec un pics à 60 ans.

Le traitement fait appel :

- à la chirurgie,
- et à la radiothérapie.



#### en savoir plus ...

C'est un cancer **grave** puisque le taux de survie à 5 ans est de 40 à 60 %, seulement.

## 4/7 Reconnaissance de Maladie Professionnelle



Par contact cutanéomuqueux ...



Par inhalation ...

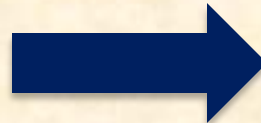


Tableau 47 des Maladies Professionnelles

ANNEXE INDICATIF D'ÉVALUATION

TABLEAU N° 47

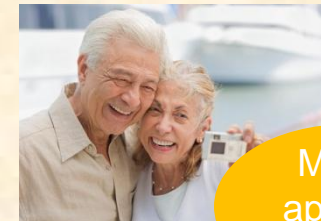
Adapté par le décret n° 2004-104 du 25-01-2004

Maladies professionnelles reconnues par les procédures de liste

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI de prise en charge	LISTE ALPHABÉTIQUE DES MALADIES RECONNUES de prévalence des tableaux
- A - Lésions oculaires résultant de l'exposition répétée au rayonnement ultraviolet A (UV-A) émis par un laser appliqué	10 ans	Mélanomes, kératome et kératocarcinome de la cornée, cataracte, opacités du cristallin, glaucome, rétinopathie
Opacités rétrobulbaires de la choroïde résultant de l'exposition répétée au laser	7 ans	
Rhinite chronique en cas de soudeuse opérant au laser au contact du laser	7 ans	
Maladie chronique par application répétée au laser de soudeuse opérant au laser de soudeuse opérant au laser au contact du laser	7 ans	
Syndrôme respiratoire avec toux chronique, hyperplasie des cellules caliciformes, bronchite chronique, asthme, syndrome de l'hyperplasie des cellules caliciformes	30 ans	
Pneumopathie chronique avec signes radiologiques et fonctionnels de l'appareil respiratoire	10 ans	
- B - Cancer primitif - carcinome des bronches basales, adénocarcinome des bronches, carcinome des bronches à petites cellules, carcinome des bronches à cellules grandes	40 ans	Tumeurs épithéliales à l'origine des carcinomes des bronches, carcinome des bronches à petites cellules, carcinome des bronches à cellules grandes
Cancer primitif de l'endocervix et des sites de la face	20 ans	Tumeurs épithéliales à l'origine des carcinomes des bronches, carcinome des bronches à petites cellules, carcinome des bronches à cellules grandes

## 5/6 Prise en charge

Pris en charge jusqu'à **40 ans** après la fin de l'exposition sous réserve d'une durée d'exposition minimale de 5 ans.



Même après la retraite !

## 6/7 Suivi post-professionnel

### ARTICLE D.461-25 de la sécurité sociale



#### Surveillance Médicale

Examen médical par un médecin spécialiste en ORL tous les 2 ans.

#### Examens complémentaires

Examens radiologiques pulmonaires et des sinus de la face, complétées éventuellement par 5 ou 6 coupes frontales d'un scanner des sinus tous les 2 ans.

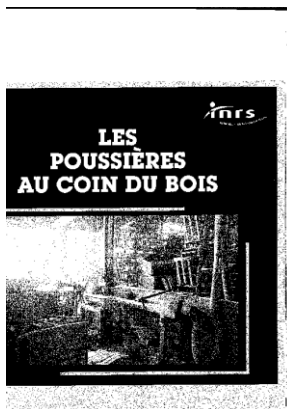
### Ce que propose le SMIEC



Programme de dépistage systématique des cancers naso-sinusiens chez les salariés exposés ou ayant été exposés plus de 20 ans aux poussières de bois.

## 7/7 Ressources documentaires

### Brochure de sensibilisation aux risques



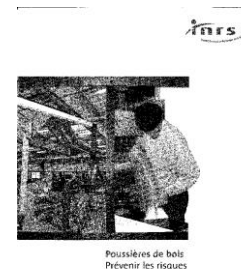
Référence INRS : ED 729

### Affiche



Référence INRS : AD 522

### Brochure sur la prévention du risque



Référence INRS : ED 974

### en savoir plus ...

Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'INRS [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

